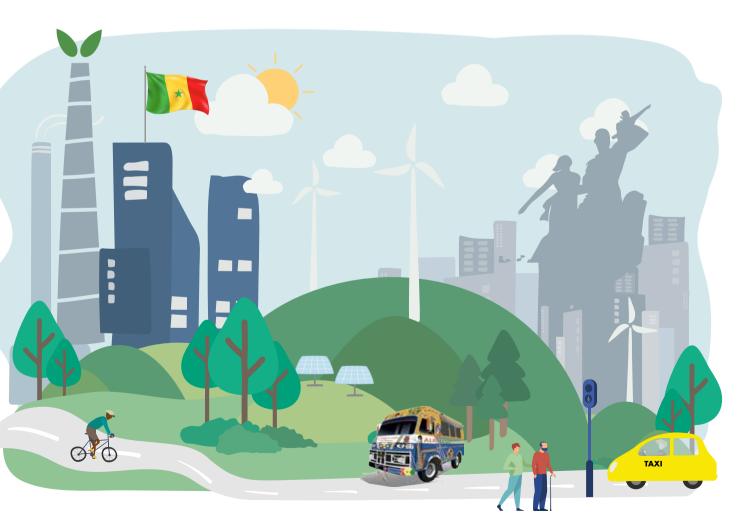


#### GUIDE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE (DUD) AU SÉNÉGAL





Conception et rédaction : Dr Djibril DIOP

Fondateur du Think Tank « Observatoire de la nouvelle ville » Chargé de cours à l'École d'Urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal (Canada) et à l'Institut de la Gouvernance Territoriale (IGT) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD - Sénégal)

© Fondation Heinrich Böll, Dakar (Sénégal), Septembre 2021



#### TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	
SICLES ET ACRONYMES	4
AVANT-PROPOS	5
I. UNE DYNAMIQUE JUSTIFIÉE PAR LE CONTEXTE MONDIAL	7
I. 1. Un monde de plus en plus urbain : une dynamique complexifiée par des défis et enjeux multiples	7
I. 2. Vulnérabilité du territoire urbain	7
I. 3. Essai de définition du concept	8
II. CONSTRUCTION D'UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE ADAPTÉ AU CONTEXTE SÉNÉGALAIS	10
II. 1. Compréhension des défis majeurs pour les villes sénégalaises	10
II. 2. Compréhension claire des rôles et responsabilités de chaque partie prenante	14
II. 3. Nécessité de bâtir une vision partagée du processus	17
II. 4. Un modèle de changement de paradigme	20
CONCLUSION	21
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	22
ANNEXE	23

#### **SICLES & ACRONYMES**

CRU	Club de Réflexion sur l'Urbain	
DUD	Développement Urbain Durable	
GTS	Green Team Sénégal	
IGT	Institut de la Gouvernance Territoriale	
0CB	Organisation Communautaire de Base	
ODD	Objectifs de Développement Durable	
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement	
OSC	Organisation de la Société Civile	
PED	Pays En Développement	
PPP	Partenariat Public Privé	
REVES	Réseau des Villes Vertes et Ecologistes du Sénégal	
UCAD	Université Cheikh Anta Diop de Dakar	



Photo : Khalifa Ndiaye - licence CC CC-BY-NC-ND 4.0

#### **AVANT-PROPOS**

Le bureau de Dakar est le 32<sup>ème</sup> de la Fondation Politique Verte, Heinrich Böll, à travers le monde et le premier en Afrique de l'Ouest francophone. Ses activités qui ont démarré en 2018, s'articulent autour de deux programmes :

- Un programme en écologie
- Et un programme en démocratie

Depuis son installation au Sénégal, la Fondation Heinrich-Böll-Stiftung travaille de façon inclusive avec les partenaires de la société civile sénégalaise ainsi que les institutions étatiques, tant au niveau central que déconcentré et les collectivités territoriales. Elle soutient ainsi des actions comme la protection de l'environnement et avec la promotion de l'écologie dans le domaine social et politique d'une part, favoriser l'avènement d'une société démocratique qui respecte les droits humains universels en accordant une attention particulière à l'égalité de genres, d'autre part.

C'est dans la continuité de ces actions que la Fondation Heinrich Böll a initié une réflexion autour du concept de Développement urbain durable (DUD) au Sénégal sensible au genre. Il s'agissait de mettre en place une plateforme d'échanges entre réflexions théoriques et initiatives pratiques pour une meilleure définition du concept. Cet espace d'échanges envisageait de mobiliser différents acteurs.ices (citoyens, institutions, universitaires et organisations de base et de la société civile, collectivités territoriales) autour de : la compréhension des défis & enjeux majeurs des villes sénégalaises ; la définition du concept de Développement urbain durable adaptée au contexte sénégalais ; mettre en avant les initiatives inspirantes promouvant l'inclusivité et l'égalité des genres, tout en définissant les rôles, responsabilités et les besoins de chaque acteur pour faire émerger concrètement ce concept dans leurs pratiques quotidiennes et répondre ainsi à la question centrale : "comment faire en sorte que les villes sénégalaises puissent garantir un environnement sain et inclusif pour tout.es citoyens.nes dans leur développement ?". À ce titre, la pandémie de la COVID-19 a été une opportunité de repenser la ville de « l'après-Covid ».

Pour ce faire, différents ateliers d'échanges ont été initiés entre acteurs.trices, praticiens. nes et théoriciens.nes de la gestion urbaine pour une vision partagée sur le concept et son opérationnalisation sur le terrain dans le but d'une mutualisation des compétences et des savoirs. Différents.es acteurs.trices ont pris part à ces échanges : des autorités étatiques, des élus locaux, des universitaires, des experts de l'urbain des acteurs de la société civile et des associations communautaires de base (voir listes Annexe ). Ces échanges avaient pour but de :

- Co-construire et harmoniser une vision commune du DUD avec l'ensemble des acteurs.trices;
- Définir les thématiques et approches pour réaliser cette vision commune de la ville durable, plus justes et plus inclusives;
- Échanger sur les centres d'intérêts des différents acteurs et identifier des besoins de formation pour les accompagnent;
- Créer des synergies entre les acteurs.trices pour une mutualisation des connaissances et initiatives engagées dans le cadre d'un développement urbain durable;
- Capitaliser les résultats des concertations pour une opérationnalisation du concept de développement urbain durable inclusif dans la construction de la ville sénégalaise.

Au préalable, en 2020, <u>un film documentaire</u> 1 avait réalisé avec la participation d'élus locaux (mairesse de Dakar et président conseil départemental de Ziguinchor), de membres d'organisations de la société civile et d'expert.es s'activant dans le domaine de l'urbain au Sénégal. L'objectif de ce court métrage était de recueillir les différents perceptions, aspects et approches du DUD afin de bâtir une base de discussion dans le cadre d'échanges plus larges sur la problématique dans le contexte sénégalais.

Ce présent document ne vise pas à imposer un modèle pour la construction d'une ville durable. Il se veut juste une contribution pour orienter la réflexion avec la collaboration de tous les acteurs en interaction afin de construire une ville plus inclusive et résiliente adaptée contexte local face aux différents bouleversements (sociaux, politiques, économiques, climatiques, culturels...).

Ce guide est destiné en général à tous les acteurs.trices intéressés par la construction d'espaces urbains viables et vivables, et en particulier aux acteurs étatiques (ministères et démembrements), aux collectivités territoriales, les organisations de la société civile, les organisations communautaires de base (badjenou Gokh, GPF, ASC), les acteurs de services techniques (ordres d'architectes, de géomètres, d'urbanistes, cabinets de conseils), les partenaires techniques et financiers (bailleurs de fonds, ONG) et les populations), et les organisations de jeunes (ASC, ODCAV, écuries de lutte...).

Usha Ziegelmayer

Directrice Fondation Heinrich Böll, Dakar - Sénégal

<sup>1</sup> Fondation Heinrich Böll Sénégal: "Le Développement Urbain Durable au Sénégal" (2020), https://www.youtube.com/watch?v=X04jK5zxqfI

#### 1. UNE DYNAMIQUE JUSTIFIÉE PAR LE CONTEXTE MONDIAL

#### I. 1. Un monde de plus en plus urbain: une dynamique complexifiée par des défis et enjeux multiples

Dès la sédentarisation de l'homme sur Terre, c'est la ville qui concentre et exprime l'essence même de la civilisation humaine. Plus tard, la ville est devenue le creuset des mutations successives qui ont fait de l'Humanité ce qu'elle est aujourd'hui. Mais la ville est bien plus qu'une succession de constructions juxtaposées, destinée à satisfaire les besoins d'abriter, de protéger, de produire, d'échanger et de transmettre de manière stable et pérenne (Georges, 1952).

#### 2050, 70% des habitants de la Terre vivront dans des villes

Depuis 2008, la majorité de la population mondiale vit désormais en ville ; 55% depuis 2018, selon la Banque mondiale. Et on prévoit qu'en 2050, 70% des habitants de la Terre vivront dans des villes, notamment dans les PED (ONU-Habitat). Ainsi, presque partout, « la fabrique urbaine est sous le feu de l'urgence, avec partout la vente du rêve et à la fabrique du désespoir »1

Dans un monde qui s'urbanise à un tel rythme, les villes sont plus que jamais les moteurs du développement. Elles sont aussi le lieu d'importants défis et enjeux: transport, gestion des ressources, la protection de l'environnement, accès aux services essentiels (logement, santé, éducation...); assurer la sécurité publique, etc.

#### Les villes consomment aussi 75% de l'énergie produite dans le monde et émettent +80% des GES.

Or, l'évolution du climat de la planète ne cesse d'inquiéter depuis quelques décennies, inhérente à notre mode de développement économique et à l'urbanisation fulgurante du monde. Malgré quelques sceptiques, on note de plus en plus une convergence de vues sur les risques et les dangers, comme conséquences immédiates du dérèglement climatique, notamment dans les zones urbaines (inondations, îlots de chaleur, pollutions diverses...).

À la suite de l'échec des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en 2015, l'ONU a adopté un nouvel agenda international qui porte sur la résolution de difficultés récurrentes du développement, les Objectifs de Développement Durable (ODD). Parmi les 17 objectifs définis à atteindre en 2030, l'ODD 11 qui porte sur les villes établies ainsi : « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». Cet agenda consacre ainsi pour la première fois le développement urbain durable comme un objectif en soi.

En effet, face aux dynamiques d'urbanisation, d'occupations des sols et d'un développement socio-économique qui semblent accroitre les inégalités et les risques potentiels dans de nombreuses régions urbaines, il devient un impératif de mieux adapter les mécanismes de résilience des territoires et des personnes. Car l'occurrence d'événements climatiques extrêmes et les défis qu'ils posent aux territoires urbains ne font qu'accroitre la vulnérabilité des populations face aux aléas.

Ainsi, les notions de vulnérabilité et de résilience prennent toute leur importance lorsqu'il s'agit de placer le développement d'un territoire urbain dans une dynamique de développement durable bien maîtrisée; parce que « les qualités de la vie urbaine au 21e siècle définiront les qualités de la civilisation elle-même » 2. Or, si les problèmes urbains actuels sont le fruit de décisions, ou des non-décisions, prises ou non il y a trente, quarante ou cinquante ans, les décisions ou les non-décisions d'aujourd'hui façonneront de la même manière les villes de demain (Sueur, 2012).

#### I. 2. Vulnérabilité du territoire urbain

La notion de vulnérabilité recouvre diverses acceptions qui ont en commun de faire apparaître une notion d'attaque par un élément extérieur et une notion de difficulté, voire d'impossibilité à y opposer une défense adaptée.

Ainsi, dans l'étude des risques naturels ou technologiques, la vulnérabilité se définit comme la sensibilité d'un territoire à un aléa.

Cette sensibilité se décline en termes de dommages aux personnes et aux biens et/ou de perturbation de l'activité socio-économique. Elle découle de la constatation que les effets dommageables induits par l'occurrence d'un aléa peuvent déboucher à un risque naturel ou anthropique sont d'autant plus marqués, que la vulnérabilité des éléments exposés au phénomène est importante. Elle met en question la résilience de la société face à ces « crises » d'origine naturelle ou anthropique, alors que les actions anthropiques peuvent aggraver, voire provoquer des aléas et des risques naturels.

La vulnérabilité peut être humaine, socioéconomique ou institutionnelle. Ainsi, la connaissance de la vulnérabilité d'un territoire urbain revient à connaître les conséquences sur celui-ci de l'occurrence de chaque aléa dont il peut être victime. Elle inclut l'existence ou l'inexistence de mesures de protection et les moyens pour les maîtriser.

La caractérisation de l'ensemble des conséquences d'une inondation par exemple n'est pas une chose aisée. Elle peut être déclinée suivant les dommages concernant les personnes (mort, blessure physique ou psychologique), les biens (destruction, détérioration, pillage), les activités économiques (arrêt, perturbation, désorganisation) et les milieux (pollution, atteinte à la diversité, modification irréversible du paysage), mais aussi symbolique et culturelle.

Appréhender la vulnérabilité urbaine implique une approche systémique relativement complexe notamment lorsqu'il s'agit de faire l'analyse des risques dans les grandes villes. Car la ville multiplie, amplifie et diversifie les facteurs de vulnérabilité, lesquelles découlent du fonctionnement même de la ville, de ses logiques d'organisation spatiale et des dynamiques territoriales englobantes (métropolisation). Ce qui pose la nécessité de revoir les outils, les mécanismes et son organisation même pour un aménagement et une gouvernance urbaine viable et durable.

C'est ainsi qu'est apparu le concept de Développement Urbain Durable (DUD), comme outil, comme moyen ou même comme stratégie et politique urbaine pour justifier une démarche ou une finalité dans la gestion des espaces urbains plus viables, durable et plus résilientes.

#### I. 3. Essai de définition du concept

Dans la fabrique de la ville durable, la vision est partagée entre quatre grandes familles d'acteurs de la vie urbaine : les politiques, les techniciens de l'urbain, les agents économiques et les citoyens. Dans les Pays en développement (PED), l'omniprésence d'un de ces acteurs a souvent mis en avant les carences : on a souvent des politiciens autoritaires qui imposent une vision déconnectée de la réalité urbaine ou des groupes privés responsables de quartiers entiers, alors que l'intervention de partenaires extérieurs change radicalement les dynamiques institutionnelles pour laisser place à des acteurs économiques cherchant le profit à tout prix via les tendances nouvelles les Partenariats publics privés (PPP).

Or, la ville durable ne peut exister et être réellement mise en place si une grande partie de la population demeure en dessous du seuil de pauvreté. Elle ne peut prendre en compte seulement des caractéristiques environnementales et ne concerner qu'une petite partie de la population. La durabilité doit s'étendre à des notions de viabilité et de diminution des inégalités en procédant à une gouvernance multi-niveau qui vise à impliquer l'État avec le secteur privé et les acteurs de la société civile, tout en prenant en compte des caractéristiques socioculturelles locales. Ainsi, il ne peut exister de modèle unique de développement urbain durable (DUD).

La question est de savoir alors comment transformer durablement et équitablement l'urbanisation rapide en faveur de toutes les couches de la population au Sénégal. Les défis sont à la fois, politiques, institutionnels, sociaux et économiques ? À ce titre, les défis relatifs au chômage, au sous-emploi des jeunes et à la sous-intégration des femmes dans le tissu socioéconomique, à la dégradation des écosystèmes urbains en passant par la détérioration du cadre de vie avec les difficultés pour la gestion des nuisances, de la mobilité urbaine, de l'adaptation au changement climatique ainsi que toutes les questions sociétales et stratégiques, se posent comme de véritables enjeux pour le développement urbain durable au Sénégal.

Ce qui revient à poser les questions suivantes :

- À quoi doit ressembler la ville sénégalaise du futur ?
- À qui il revient de concevoir ces stratégies et surtout qui doit les mettre en œuvre ?
- Comment opérationnaliser cette vision du développement urbain durable sensible au genre ?

Pour relever ces multiples défis et enjeux, les partenariats sont primordiaux – c'est le sens de l'ODD 17 sur le partenariat mondial. En effet, avec un taux d'urbanisation de 48% en 2020 et une croissance urbaine de 4,4% par an contre 3,7% pour la population totale (ANSD, 2020), le Sénégal doit affronter plusieurs défis qui se croisent et se superposent : croissance démographique galopante et une situation socioéconomique préoccupante (avec ces ratios en 2050, 52,7% des Sénégalais vivront en milieu urbain, alors que le taux de pauvreté du pays, 37,8% se-Ion l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages - EHCVM 2018/2019), alors que les infrastructures et les besoins sont encore inadaptés dans un contexte de plus en plus marqué par les effets du changement climatique sur divers aspects.

Même si l'urbanisation offre des possibilités d'inclusion sociale, d'accès équitable aux services et aux moyens de subsistance, une bonne partie de la population, en particulier la plus vulnérable est menacée d'exclusions. Elle se heurte quotidiennement à des obstacles pour participer de manière significative à la transformation et au développement de la

ville. De ce point de vue l'exclusion sociale et les marginalisations se présentent comme des obstacles majeurs à l'accomplissement des droits de tous les citadins, notamment l'accès égal des femmes et aux résidents les plus pauvres aux opportunités qu'offrent les zones urbaines, donc à la construction de villes inclusives.

La prise en compte des problématiques liées à l'inégalité et aux exclusions, conjuguées aux conséquences du changement climatique, les villes doivent décider de la manière dont leurs structures et leurs services doivent s'adapter pour être accessibles à tous. En supprimant les obstacles, les disparités visibles entre les sexes et les âges qui désavantagent les femmes par rapport aux hommes et entre les générations dans de nombreux domaines et en adoptant des politiques, des investissements et des programmes inclusifs, les villes pourront améliorer les conditions de vie de tous les habitants.

En effet, la création de villes favorisant la diversité humaine, l'inclusion sociale et l'égalité est essentielle pour un avenir véritablement inclusif et durable pour tous.



#### II. CONSTRUCTION D'UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE ADAPTÉ AU CONTEXTE SÉNÉGALAIS



Photo: Khalifa Ndiaye - licence CC CC-BY-NC-ND 4.0

#### II. 1. Compréhension des défis majeurs pour les villes sénégalaises

À travers l'analyse des vulnérabilités, des besoins et des enjeux urbains, la compréhension les grands défis qui se posent aux villes sénégalaises pour un développement durable, il s'agit de mieux saisir, entre autres :

- 1- les risques urbains et les enjeux d'aménagement;
- 2- les risques urbains, face au changement climatique et forces naturelles;
- 3- le défi urbain face aux risques industriels et technologiques;
- 4- les risques urbains de la vie quotidienne / insécurité et violences urbaines / conflits pour la gestion des ressources naturelles;

- 5- la négociation des risques entre acteurs, expertises, territoires et pour quelle adaptation;
- 6- la prévention des risques : de la gestion de l'urgence à la planification;
- 7- la résilience pour des communautés viables face aux risques.

Alors, il faut interroger la ville dans ses formes, les diverses manifestations de ses mutations socioéconomigues et les modalités de l'action à engager pour construire une ville vivable et durable.

Le tableau suivant récapitule les principaux problèmes urbains dont sont confrontées les villes sénégalaises. Cette liste n'est pas exhaustive, elle devra être adaptée, selon chaque contexte.

**Tableau 1 :** Les principaux problèmes urbains au Sénégal

Problèmes liés à la mobilité urbaine (anarchie dans le système de transport, absence de pistes cyclables, pollution causée par l'âge des véhicules et gasoil de mauvaise qualité)

Occupation anarchique des trottoirs et routes par diverses activités (marchands, activités sociales, mécaniciens, stationnement anarchique...)

Accès difficile des personnes à mobilité réduite aux infrastructures et équipements publics

Problèmes liés à l'insécurité (défaut d'éclairage public, un manque d'effectifs des forces de défense et de sécurité, une non-prise en compte du genre dans la conception des villes, absence de culture de sécurité chez les populations, forte densification de certaines zones d'habitation, l'étalement urbain)

Problèmes liés à la pauvreté urbaine (cherté du coût de la vie, difficile accès au foncier et au logement, taux de chômage élevé, exode rural, forte hausse de la démographie, le manque de qualification et de formation adapté au marché de l'emploi)

Problèmes liés à la gestion des déchets (politiques de gestion des ordures défaillantes, faiblesse de la sensibilisation des populations, prolifération des dépotoirs sauvages, occupation anarchique des espaces publics)

Problèmes liés au changement climatique (Inondations récurrentes, érosions côtières, pollutions, absence d'espaces verts, îlots de chaleur...)

Fragilité de certains écosystèmes (Niayes, littoral dakarois...)

Litiges fonciers;

Impact des crises (sociales, économiques et politiques)

Insécurité au niveau des frontières poreuses notamment au Sud

Non implication des femmes dans les instances de prises de décisions

Défaut d'assainissement et détérioration du cadre de vie

Capacité limitée d'autofinancement des initiatives économiques des femmes, doublée d'un manque d'accès au crédit.

Source : Ateliers d'échanges autour du concept de DUD

Renforcer de l'accès des populations	les plus vulnérables et marginalisées aux services
sociaux de base	

Sécurisation foncière et des frontières dans les zones de conflits comme au Sud

Inclusion des couches vulnérables dans la gestion des politiques urbaines

Intégration de la notion de sécurité dans les planifications urbaines

Renforcer de la résilience des populations urbaines faces aux impacts des changements climatiques et catastrophes naturelles

Promouvoir une politique d'aménagement des territoires pour faire face à l'étalement urbain des villes

Mettre en œuvre de façon concertée les documents de planification existants : Plan Directeur d'Urbanisme (PDU), Plan Directeur d'Assainissement (PDA)...

Renforcer la communication entre les collectivités territoriales, les OCS et les populations pour une synergie d'actions

Renforcer la capacité des acteurs territoriaux et communautaires

Création d'opportunités économiques et de richesse pour les jeunes et les femmes

Favoriser les initiatives locales de gestion des déchets et des projets dans l'économie circulaire

Valorisation de l'économie locale solidaire

Adapter les infrastructures aux personnes vivant avec un handicap

Assainir de façon générale des cadres de vie et l'habitat

Adapter aux impacts du changement climatique pour plus de résilience de la ville et des populations

Source : Ateliers d'échanges autour du concept de DUD

**Tableau 3:** Obstacles aux défis urbains au Sénégal

# Obstacles liés aux défis

Faiblesse des capacités d'organisation et de gestion des OCS et des élus locaux sur le DUD ses enjeux et ses perspectives

Surpeuplement et urbanisation croissante non maitrisée

Insuffisance des forces de l'ordre pour assurer une sécurité de proximité

Incapacité des municipalités à mettre en place une police municipale autonome ou un système de vidéosurveillance

Inadaptation des moyens de transport public aux besoins des toutes les couches sociales en particulier aux personnes vulnérables et en situation de handicap

Manque de communication, de concertions et de mobilisation des populations à la base sur les questions prioritaires

Absence d'harmonisation des interventions à l'échelle des collectivités territoriales

Gestion non transparente des ressources locales

Non maitrise des textes sur la décentralisation par les populations et par une majorité des élus locaux.

Source : Ateliers d'échanges autour du concept de DUD

La prise en charge de ces défis exige des mesures multisectorielles pour atténuer les impacts sur la population, mais aussi sur le plan socioéconomique et environnemental dans le moyen et le long terme. Sous un autre rapport, l'analyse de ces défis, les solu-

tions proposées et les renforcements souhaités doivent interroger l'effectivité du « droit à la ville socialement durable » et la nécessité de favoriser des dynamiques socioéconomiques de proximité en vue de favoriser l'inclusion, notamment de groupes vulnérables.

D'où la nécessité de développer des stratégies innovantes de promotion d'une économie sociale solidaire et la création de richesses capables d'impulser et de soutenir des initiatives de DUD. Ainsi, à travers un processus participatif lors d'ateliers organisés du 18 mai au 09 juin, il est retenu comme définition du Développement Urbain Durable au Sénégal:

« La gestion transparente et inclusive d'une ville résiliente respectueuse de l'environnement, enracinée sur le plan socio-culturel et accessible économiquement pour tous ».

#### II. 2. Compréhension claire des rôles et responsabilités de chaque partie prenante

Pour une meilleure réussite du processus de DUD, il est important de déterminer les rôles et les responsabilités de chaque partie prenante pour éviter les confusions de marcher sur les pieds les uns sur les autres, et surtout savoir qui fait quoi et avec qui? Cinq grands groupes d'acteurs peuvent être déterminant dans la construction d'un développement urbain durable au Sénégal:

- Les Administrations publiques (État et démembrements, collectivités territoriales);
- Les Organisations communautaires de base (OCB) et de la Société Civile (OSC):
- Les Partenaires techniques et financiers (PTF);
- les Organisateurs d'acteurs techniques (ordre des architectes, géomètres...);
- Les populations/habitants.

Sachant que tout acteur doit avoir un engagement d'intérêt général, le tableau suivant défini les rôles, obstacles et les attentes de chacun afin de favoriser les collaborations entre acteurs.

**Tableau 4 :** Principaux acteurs pour la construction d'un DUD au Sénégal

# **Acteurs à mobiliser**

État: Commandement territorial; autres structures publiques et parapubliques, agences d'exécution (CETUD, AGEROUTE, APIX, ADM, PROMOVILLE)...

Services techniques déconcentrés de l'État : structures d'encadrement, de formation et d'appui conseil

#### Populations / habitants

Collectivités territoriales : villes, communes, services techniques municipaux, intercommunalité

Organisations de la société civile : GPF ; ONG ; OCB; ASC ; mouvement de jeunes et de femmes ; unions ; fédérations ; Plateformes

Partenaires au Développement : Instituts de recherche, Universités; Partenaires Techniques et Financiers; Relais

Secteur privé local : GIE; Cabinets et Bureaux d'étude

Source : Ateliers d'échanges autour du concept de DUD



Tableau 5 : Rôles et Responsabilités des parties prenantes dans la construction d'un DUD au Sénégal

L'État : Définir les grandes orientations et les politiques dans tous les domaines; Garant de leur bonne exécution et de leur contrôle; Fournir les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des actions de développement et au fonctionnement des collectivités territoriales

Les Services déconcentrés : Veillent à la bonne exécution des lois et règlements.; Appuient et conseillent les collectivités territoriales dans l'exécution dans leurs activités de développement local.

Les Populations/Habitants: Participent à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques; Suivent et contrôlent la gestion des élus locaux ; Font des propositions de nature à favoriser le développement de la collectivité et à améliorer le fonctionnement des institutions locales

Les Collectivités territoriales : Promouvoir au niveau local les compétences qui leur sont transférées (Éducation, Santé, Population et Action sociale, Planification, Jeunesse, Sports et Loisirs, Culture, Aménagement du territoire, Urbanisme, Environnement) en vue de favoriser le bien-être économique, social et culturel des populations ; Informer, Faire participer leurs populations sur toutes questions ayant trait à leur vie et à l'intérêt général dans le court, moyen et long terme ; Rendre compte à leurs mandants avec plus de transparence; Gérer les ressources mises à leur disposition par l'État pour l'exécution de leurs missions; Administration de la collectivité territoriale au quotidien (délivrance de certaines pièces administratives, événements sociaux, prévention et gestion de conflits, des risques et catastrophes, etc...).

Les Organisations de la société civile locale (ONG, OCB, associations...): Organiser, informer et former les populations pour leur pleine participation et responsabilisation dans les processus de développement socio-économique locaux ; Réaliser des projets, participer à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques aussi bien au niveau central que décentralisé; Participer au règlement de différends sociaux et à la recherche de la paix dans des situations de conflits et/ou de catastrophes ; Jouer un rôle de veille sur la gestion des affaires publiques.

Les Partenaires au développement : Participer au développement local et à la réalisation des objectifs de la décentralisation par la fourniture d'appuis techniques et financiers dans le cadre de leur coopération avec le gouvernement

Secteur privé : Offrir des services multiformes aux populations sur une base de prestations rémunérées suivant des procédures et des instruments définis par l'État et les collectivités territoriales

Source : Ateliers d'échanges autour du concept de DUD

### Pistes de convergences et/ou de collaborations

Nouer des partenariats, des collaborations et des alliances : Mise en place d'un cadre de concertation pour la mutualisation les efforts et échanger; Initier des concertations sur les innovations

Renforcer le Partenariat public-privé : faciliter l'investissement privé pour la prise en charge de certains services aux citoyens et le respect des normes sociales et environnementales tout en y veillant pour une plus grande transparence

Renforcer les moyens d'actions des collectivités territoriales : avec des transferts concomitants à la hauteur des responsabilités qui leurs sont transférées.



Tableau 7 : Responsabilités des acteurs dans un DUD sensible au genre

## Besoins en matière de DUD sensible au genre pour chaque type d'acteurs

L'État: capitalisation des expériences réussies et passage à l'échelle des bonnes pratiques, appui technique et financier, appui à la définition des politiques publiques

Les Services techniques déconcentrés de l'État: Appui institutionnel, renforcement de capacités et mise à niveau, partenariats et synergies d'actions

Les Collectivités territoriales : Renforcement de capacités, appui à la gestion de programmes/projets, accompagnement et suivi évaluation

Les Populations/habitants: information, sensibilisation, communication, mobilisation, renforcement de capacités, organisation, partenariat, financement, mise en œuvre de projets territoriaux cohérents et concertés

Les Organisations de la société civile : information, renforcement des capacités, formalisation, accompagnement dans la mise en œuvre des plans stratégiques

Les Partenaires au développement : collaboration, planification et gestion concertée des interventions, appui financier et technique

Le Secteur privé local : renforcement de capacités, informations techniques.

Source : Ateliers d'échanges autour du concept de DUD

Il est nécessaire de faire participer les populations/ habitants à toutes les étapes du processus de la mise en place d'un DUD. En effet, les populations sont à la fois actrices de leur propre développement et bénéficiaires finaux de toutes les politiques et actions

menées dans le cadre d'un DUD. Car tous les acteurs institutionnels (État, OSC, partenaires techniques et financiers, collectivités territoriales...) agissent en leur nom ou pour l'amélioration de leurs conditions de vie et leur bien-être économique, social et culturel.



Photo: Khalifa Ndiaye - licence CC CC-BY-NC-ND 4.0

#### II. 3. Nécessité de bâtir une vision partagée du processus

En utilisant la méthodologie de gestion par consentement, les acteurs impliqués peuvent trouver un consensus sur une vision commune de la ville durable qu'ils veulent bâtir en fonction du contexte et du potentiel local. Il s'agit, entre autres de :

- Promouvoir un développement structuré du territoire en tenant compte de la rareté de l'espace disponible à des fins d'urbanisation, de l'optimisation de l'utilisation de l'espace caractérisé par un étalement urbain non maitrisé;
- Appuyer les politiques publiques et mettre en œuvre des moyens pour concrétiser un aménagement du territoire dans une perspective de DUD;
- Construire une stratégie gouvernementale du DUD en vue de sa mise en application;
- Prendre en compte un aménagement inclusif favorisant l'accès et l'utilisation des transports collectifs par les personnes à faible revenu et/ou en situation de handicap;
- Préserver des écosystèmes naturels en vue de promouvoir des villes vertes;
- Favoriser les échanges économiques et contribuer à la mise en place de politiques commerciales valorisant les complémentarités territoriales ;

- Favoriser des changements de comportements chez les femmes en vue de promouvoir une économie sociale solidaire à forte valeur ajoutée;
- Développer des partenariats et des collaborations entre les organisations de la société civile, les collectivités territoriales, les institutions de recherche et d'enseignement, les services techniques de conseils et les partenaires techniques et financiers, en vue de réaliser des activités de sensibilisation, de participation publique, de formation, de recherche et de capitalisation;
- Produire des connaissances locales pour comprendre et alimenter le plaidoyer porté par les acteurs à la base sur des thématiques d'un DUD inclusif pour faire face aux enjeux actuels et futurs du territoire, notamment pour réduire les inégalités socioéconomiques;
- Développer l'emploi et l'entreprenariat chez les jeunes et les femmes ;
- S'adapter au changement climatique et atténuer de ses effets;
- Contribuer à la définition d'indicateurs mesurables suivant une vision globale planifiée pour le long terme et une coordination des actions de tous les acteurs impliqués.

Les tableaux ci-dessous définit des axes d'orientations à travers une démarche globale face à la dynamique urbaine à l'horizon 2050 pour les villes sénégalaises.

**Tableau 8 :** Construction d'une vision consensuelle pour la ville du futur au Sénégal

Une ville bien aménagée saine, attractive et sécure avec : moins de pollution ; des espaces verts; des espaces publics bien aménagés, renforce la place de l'arbre dans tout aménagement urbain, un respect des normes urbanistiques ; la prise en compte de la sécurité des populations ; un cadre de vie idéale matérialisé par un système d'assainissement adéquat et une gestion efficace des déchets et un recyclage des ordures ; respect de la réglementation en matière de lotissement et d'assainissement

Une ville qui valorise les ressources humaines locales par : le développement du capital social et humain ; une bonne participation des femmes aux instances de prise de décisions ; une équité territoriale et une solidarité agissante ; un maintien des filles à l'école

Une ville qui assure la fourniture adéquate de services socioéconomiques de base avec : un accès généralisé des populations aux équipements, et infrastructures et services (transport fluide pour gagner du temps, éducation et santé pour tous et dynamique participative); une résilience et adaptation des populations aux changements climatiques : un éclairage des voix publiques à partir des énergies renouvelables (solaires et éoliennes) ; une sécurité de proximité des biens et des personnes renforcée par une collaboration étroite entre FDS et communautés locales ; des opportunités économiques et un accès assuré aux services non financiers et financiers d'appui renforcés

Une ville qui facilite la mobilité urbaine : une ville qui fait la promotion du co-voiturage; met en place une forte réglementation en matière de circulation; met en place de pistes cyclables, favorise la mobilité active et transports collectifs basée sur l'usage des énergies renouvelables

Une ville inclusive : accessible pour tous ; tenant compte de la mobilité facile des handicapés ; respectant l'équité sociale ; renforcement de l'éclairage publique avec des espaces urbains plus sûrs avec des politiques spécifiques de sécurité pour les femmes, des aménagements urbains qui favorisent l'accès des espaces publics à tous, luttant plus énergiquement contre la corruption

Une ville plus résiliente face au changement climatique : Qui met en place des actions plus soutenues contre les inondations, respecte de l'occupation du littoral, de vraies politiques de résilience face aux effets du changement climatique sont mise en place.

Source : Ateliers d'échanges autour du concept de DUD

**Tableau 9 :** Principales valeurs des villes sénégalaises à l'horizon 2050

# Valeurs que doivent porter

Une ville citoyenne et inclusive : accepter le brassage multiculturel ; met en place de projets inclusifs; application effective de la parité; facilite l'accès aux sphères de prise de décisions pour les personnes handicapées, les jeunes et les femmes; ville avec zéro analphabète

Une ville qui agit en faveur de l'autonomisation économique des femmes : citoyenneté et patriotisme locale et inclusives ou les barrières culturelles ne seront plus un blocage

Environnement protégé et les ressources naturelles valorisées

Une ville qui valorise un Partenariat public-privé dynamique : avec l'appui effectif de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE); avec des habitants responsables

Une ville intelligente : qui se gère avec et très connectée aux TIC.

Source : Ateliers d'échanges autour du concept de DUD

## Intégration de l'approche genre dans le DUD

Promotion du leadership individuel et collectif des femmes et développement des programmes et projets genre transformateurs : renforcement du pouvoir économique des femmes « Empowerment » ; formalisation d'une économie sociale solidaire; sensibilisation et mobilisation des autorités coutumières et religieuses favorise l'inclusion et la lutte contre les vulnérabilités ; implication de tous les citoyens y compris les femmes dans les politiques publiques locales ; politiques spécifiques de protection des femmes, responsabilisation des différentes couches sociales dans la planification et la mise en œuvre des politiques de DUD; équité sociale; transparence; bonne gouvernance des ressources et redevabilité.

Source : Ateliers d'échanges autour du concept de DUD

**Tableau 11 :** Proposition d'une vision du DUD au Sénégal

### Proposition de la vision du DUD au Sénégal

Ville résiliente culturellement et économiquement.

Une ville qui favorise la concertation : une gestion transparente et inclusive; une ville bien planifiée et qui protège l'environnement

Le Développement Urbain Durable au Sénégal, c'est la gestion transparente et inclusive d'une ville résiliente, respectueuse de l'environnement, enracinée sur le plan socio-culturel et accessible économiquement pour tous.

Source : Ateliers d'échanges autour du concept de DUD

Les interventions en vue de la construction d'un développement urbain durable devront poursuivre des objectifs réalistes. Elles devront être de ce fait, en rupture avec la tradition des politiques urbaines classiques mises en œuvre jusque-là au Sénégal.

Autrement dit, il s'agira de valoriser au mieux la participation des habitants.es dans la définition et/ou la mise en œuvre des actions, en opposition à des formes d'interventions externes, technicistes, « descendantes ».

Dans cette perspective de ce changement de paradigme, le DUD prône une approche systémique qui prend en compte différentes composantes et met en avant un partenariat multi-acteurs, la sauvegarde de l'environnement, la promotion des compétences pour la conduite du changement, une meilleure définition des rôles et responsabilités des acteurs.trices, le renforcement de la coopération Sud-Sud, tout en mettant l'accent sur l'équité sociale et les aspects genres dans les interventions sur le terrain.



Photo: CALL Sénégal 2019

#### II. 4. Un modèle de changement de paradigme

Le modèle proposé met l'accent sur la nécessité de mettre en avant une synergie d'actions entre les acteurs institutionnels, communautaires et les techniciens. Les acteurs.trices dépositaires de la puissance publique, à savoir les municipalités, jouent un rôle prépondérant dans le processus, notamment en matière de plaidoyer basé sur des évidences, compte tenu de leur proximité avec les populations locales.

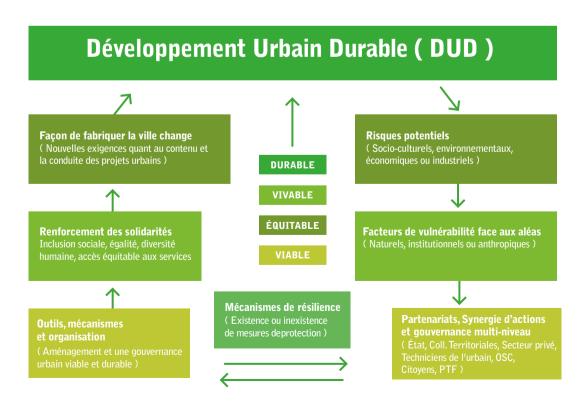
De ce point de vue, ils ont besoin d'être renforcées pour mettre au-devant les capacités de résilience de leur territoire et favoriser les interactions entre tous les acteurs pour bâtir un processus de développement urbain durable. À ce titre, quelques pistes de convergence et/ ou collaborations possibles peuvent être envisagées :

- l'État doit mieux collaborer avec les partenaires techniques et financiers pour une mutualisation des moyens sur les différents projets et partager une vision commune avec les acteurs. Cette collaboration doit se baser sur une sincérité dans les partenariats et il revient à l'État d'encadrer la mise en œuvre de cette vision;
- inclure les organisations communautaires, notamment les groupements de femmes et les associations de jeunes, dans les réflexions pour l'opérationnalisation des actions retenues sur le terrain;

- permettre la création d'une société civile forte en favorisant la participation des groupements de femmes et de jeunes dans les prises de décisions et être transparent dans leurs opérationnalisations;
- prendre en compte les besoins spécifiques des personnes du 3ème âge et des personnes à mobilité réduite dans tous les aspects visant la conception de la gestion et de la gouvernance de la ville, à travers une collaboration franche et dynamique;
- renforcer la collaboration avec les ONG et les OSC pour travailler ensemble sur un plaidoyer fort visà-vis de l'État ;
- un meilleur partage de l'information entre les différents acteurs poursuivant des actions similaires ou proches sur une même zone d'intervention. Par exemple, une mutualisation des actions entre le ministère de l'Urbanisme et les autres acteurs de l'urbain (élus, techniciens, experts, chercheurs, OCB, OSC, et citoyens) pour un meilleur suivi des actions initiées.

Toutes ces collaborations doivent passer par la mise à jour des textes par rapport à la gestion des collectivités territoriales, mais aussi des relations avec les autres acteurs.

Il s'agit aussi d'apporter des corrections ans les interventions des acteurs externes qui collaborent rarement avec les collectivités territoriales et ne travaillent pas ou n'interviennent uniquement qu'en fonction des opportunités de financement qui s'offrent à elles.



#### **CONCLUSION**

D'ici 2050, plus de la moitié de la population sénégalaise vivra dans des zones urbaines dont une bonne partie en provenance du monde rural. Cette dynamique urbaine exerce une pression sur les autorités municipales et les pouvoirs étatiques, qui doivent maintenir et améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base (mobilité, approvisionnement en eaux et énergie, sécurité, éducation et santé, etc.), l'employabilité des jeunes et des femmes, la gestion du foncier face aux processus d'étalement des villes, l'adaptation au changement climatique, etc.

Pour promouvoir cette ville souhaitée en 2050 dans une perspective d'un DUD, les acteurs doivent être résilients afin de s'adapter au mieux à un environnement de plus en plus incertain. Cela invite en particulier les habitants et tous les acteurs intervenant dans les espaces urbains à promouvoir une démarche intégrée de gestion urbaine axée sur la durabilité, l'inclusion et la résilience.

Pour relever les défis majeurs du DUD dans les villes sénégalaises, il faut avant tout miser sur une politique cohérente d'aménagement du territoire et d'urbanisation. Les différents résultats concourent à mieux organiser le cadre de vie des habitants et de leur assurer une qualité de vie. Il sera aussi question d'harmoniser les activités humaines en tenant compte des besoins des citoyens, notamment les plus vulnérables, et des collectivités territoriales dans une perspective de préservation des environnements naturels et une sécurisation du bâti.

Outres les aspects environnementaux, le DUD s'articule également autour des questions politiques, économiques, sociales et culturelles qu'il faut aborder avec une approche holistique dans la mesure où les leviers qui sous-entendent ce développement doivent nécessairement prendre en compte: la concertation, la valorisation des compétences locales, la démocratie locale et le partenariat.

Pour intégrer ces attributs du Développement urbain durable, il faut:

- maîtriser la croissance urbaine par des politiques d'aménagement assises sur de la prospective en identifiant les tendances lourdes et en évaluant les défis de cette croissance;
- poursuivre et amplifier l'équipement en infrastructures de transport et de communication, des réseaux de fourniture d'eau, d'assainissement et d'énergie, dans un cadre qui favorise l'inclusion et la sécurisation, notamment en matière d'accès au foncier;
- promouvoir la citoyenneté urbaine en multipliant à l'échelle de la ville les cadres de concertation entre les acteurs clés de la gouvernance urbaine : le pouvoir central, les collectivités territoriales, les citoyens, les acteurs économiques et les partenaires au développement;
- s'inspirer de modèles de réussite à l'étranger (best practices) et les adapter au contexte local, par exemple des modèles où les villes s'organisent autour de quatre à cinq axes suivants : la « connectivité », la « flexibilité, » par ses courtes distances « la compacité », qui réajustent la satisfaction des services et des flux urbains et I'« équité»;
- mettre en avant dans les interventions l'approche genre comme outil de gestion pour une meilleure intégration de toutes les couches de la société, en particulier les femmes, pour des villes plus justes et plus inclusives.

La ville durable ne peut exister et être réellement mise en place si une grande partie de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté. La ville durable ne peut prendre en compte seulement des caractéristiques environnementales et ne concerner qu'une petite partie de la population. La durabilité doit s'étendre à des notions de viabilité et de diminution des inégalités en procédant à une gouvernance multi-niveau et multi-acteurs, tout en prenant en compte les caractéristiques socioculturelles locales.

#### **RÉFÉRENCES**

BANQUE MONDIALE (2016). Rapport « Ouvrir les Villes Africaines au Monde ». Washington le 9 octobre, 108 p.

BANQUE MONDIALE (2017 a). Groening Africa's Cities: Enchancing the relationship between urbanization, environment assets and ecosystem services. Washington, 52 p.

BRUNEL, S. (2009). Le développement durable. Paris, Presses universitaires de France, Cairn. Ressource en ligne, p. 91 à 111 et p. 112 à 123.

CEREMA (2018). Territoires résilients Six leviers d'actions pour bâtir votre stratégie. Lyon, Cerema, 12 p. DAUPHINÉ ANDRÉ, P. D. (2007). « La résilience : un concept pour la gestion des risques. » Ann. Géo, N° 654, p. 115 à 125.

DENÈFLE S. (Sous la Dir.) (2004). Femmes et villes. Perspectives Villes et Territoires. Tours, Presses Universitaires François Rabeton, Tours 20., 539 p.

DI MÉO G. (2001). « Les murs invisibles : Femmes, Genre et Géographie sociale », in Annales de Géographie no 648-2001, p. 107 à127.

DIOP D. (2012). Urbanisation et gestion du foncier urbain à Dakar : défis et perspectives. Paris, l'Harmattan, 315 p.

FAYOLLE R. et TANGUAY G. A. (2011). « Les indicateurs urbains de développement durable et l'aménagement du territoire », Télescope, vol. 17, n° 2, p. 49-70.

FRÉDÉRIQUE, P., ali (2001). Quand les villes pensent à leurs futurs. Une enquête sur les démarches prospectives dans 18 villes européennes, No 64, p. 15 à 31.

GEORGES P., (1952). La ville, le fait urbain à travers le monde. Paris, PUF.

GPSC (2018). Cadre de développement durable des villes. Banque mondiale, Plateforme mondiale pour des villes durables (GPSC), p. 11 à 51.

KERGOAT D. (2001). « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in Genre et Économie no 2, 79-86.

MINACA M. et MYERL R. (1995). Cité, Citoyenneté et Genre. Un droit de cité pour les femmes, in « Vivre la ville, Regards croisés sur les lieux de vie et de travail » Fondation Michel Wotrin, Louvain la neuve.

PADDI et AFD (2016). L'aménagement urbain durable et son financement: concepts, principes, et pratiques. PADDI et AFD, les livrets du Centre de Prospectives d'Etudes Urbaines no 62.

PEARL, D. et al. (2011). « Entre complexité et résilience, le projet urbain durable selon l'approche de l'écologie urbaine ». L'exemple de l'Agence d'Écologie Urbaine de Barcelone ».

PIGEON, P. (2007). « Les Plans de prévention des risques (PPR): essai d'interprétation géographique. » Géocarrefour, Vol. 82 /1-2, https://journals.openedition.org/geocarrefour/1426

RAIBAUD Y. (2011). « Géographie du Genre, les femmes dans l'espace public », Université Bordeaux Montaigne, Version Conférence 12 octobre, You tube files consulté le 28 Mai.

RAIBAUD Y. (2015). La ville faite par et pour les hommes. Paris, Belin, 80 p.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL (2021). Rapport du Sénégal sur la mise en œuvre du nouveau agenda urbain. Ministère de l'urbanisme du Logement et de l'Hygiène publique. ONU Habitat, Dakar.

SUEUR J-P. (2012), sénateur du Loiret, 18 janvier 2012 Il a publié avec l'aide de collaborateurs (universitaires, architectes, urbanistes, sociologues ou encore démographes) un rapport en trois tomes de 970 p. disponible sur le site du Sénat, ou sur son site personnel : rbanismewww.jpsueur.

VILLE DE PERCÉ (2018). Enjeux climatiques & infrastructures urbaines. Percé. La réhabilitation du littoral et de la promenade de l'anse du sud. AECOM, 28 p.

VIVRE EN VILLE (2019). Planifier pour le climat : intégrer la réduction des émissions de gaz à effet de serre des transports à la planification en aménagement et en urbanisme, 64 p.

#### **ANNEXE**

#### Liste de présence des ateliers en ligne du 18 mai au 9 juin 2021

N°	Nom prénom	Organisation
1	CONTÉ Aissatou	Association Zéro Déchet
2	Pr Adams Tidjani	IMEM /UCAD
3	WADE Cheikh Tidiane	Enseignant-chercheur Université Ziguinchor
4	CISSÉ Ismaïla	Conseil départemental de Ziguinchor
5	DIALLO Fanta	Ville de Dakar
6	BABOU Faty	Club de Réflexion sur l'Urbain (CRU)
7	SY Alé Badara	Club de Réflexion sur l'Urbain (CRU)
8	CISSÉ Fatou	Cellule genre Ministère de l'urbanisme et de l'habitat et de l'hygiène publique
9	DIOP Carole	Ordre des Architectes du Sénégal (OAS)
10	SOW Baye Cheikh	Sama Vélo
11	DIALLO Maguette	ONG EVE
12	FALL Cheikh Pate	ONG EVE
13	NDIONGUE Adiouma	ONG EVE
14	SENE Seydina	Maksense (Consultant)
15	DOUGUET Thomas	Maksense (Consultant)
16	DIEDHIOU Diodio	Consultante (UCAD)
17	DIOP Djibril	Consultant (Université de Montréal)
18	NANEIX Chloé	Consultante
19	NIDIAYE Khadim	Ville de Dakar
20	DIOUF Maguette	ONG URBASEN
21	GUEYE Ndèye	CETUD
22	MBEUGUE Astou	Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH)
23	ZIEGELMAYER Usha	Fondation Heinrich Böll
24	SYLLA Fatma	Fondation Heinrich Böll
25	BA Selly	Fondation Heinrich Böll (Sociologue)
26	MAYÉ Ndeye	Ville de Dakar
27	NIANG Djibril	Jeunes Volontaires de l'Environnement (JVE)
28	LETTE Alexandre Guibert	Téranga lab
29	DIEDHIOU Séraphin	Parcelles Assainies
30	WATHIE Ibou (Colonel)	Gendarmerie nationale
31	HESSOUH Jessica emmanuel	Association des juristes sénégalaises ( AJS)

#### Liste de présence de l'atelier du DUD à Guédiawaye, 28 Juillet 2021

N°	Nom, Prénom	Organisation
1	SYLLA Abdoulaye	Ville de Dakar
2	FAURE Joseph Sambou	Commune Ziguinchor
3	DIEDHIOU Séraphin	Chef de la Division de la Planification et des Compétences Transférées de la Commune des Parcelles Assainies-Dakar
4	FALL Mamadou	Mairie Wakhinane Nimzatt
5	GUEYE Abou	CRO/ 1er Adjoint au Maire
7	GUEYE Seynabou	Urbanisme Guédiawaye
8	DIAKITE Moussa	Sapeur-Pompier
9	SECK Mamadou	ONG URBASEN
10	CISSE Magatte Diouf	ONG URBASEN
11	KEITA Papa Ahmed	ONG URBASEN
12	GUEYE Fatou	ONG URBASEN
13	GAYE Marietou	ONG URBASEN
14	DIANE Amadine	ONG URBASEN
15	SOW Cheikh	ONG URBASEN
16	DIA Aly Bocar	FSAPH
17	HANE Cheikh Oumar	Mboolo Mooy Doolé
18	DIANA Aissatou	Badianou Gokh
19	MBENGUE Astou	Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH)
20	BOUSSO Fatimata	Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH)
21	LEYE Ndeye Amy	Takku Ligeey Diokoul Ndiourene
22	SENE Mame Fatou	Mairie Ville de Guédiawaye
23	THIOUNE Sadio	F.R.GPF / ZIG, présidente des GPF de ZIG
24	NDIR Tening	Media
25	BEYE Samba	ADERE, association d'handicapés
26	SALL Oumar	Taxawou Sama Gokh
27	DIA Alassane M.	Médina Gounass
28	GUEYE Aissatou	Takou Ligueye Lignou Book
29	SAGNE Ibrahima	DTK
30	DIALLO Moudé	Union des femmes de Guinaw Rail Sud
31	SYLLA Fatma	Fondation FB
32	Diop Djibril	Consultant (Université de Montréal)
33	DIEDHIOU Diodio	Consultante (UCAD)



## ndandoo wàññi plas





«Développement Urbain Durable (DUD)» Une gestion transparente et inclusive d'une ville résiliente, respectueuse de l'environnement, enracinée sur le plan socio-culturel et accessible économiquement pour tous!

Fondation Heinrich Böll Sénégal / Rue de Louga x Impasse PE 10 BP: 49 87 - Point E / Dakar - Sénégal